

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

91/64

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
POUR LA CONFÉRENCE PRÉSENTÉE  
À L'OCCASION DU 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DU STATUT DE WESTMINSTER**

**TORONTO (Ontario)  
Le 10 décembre 1991**

Le Canada a-t-il eu une influence? «Bien sûr que nous avons eu une influence!» Peut-on imaginer les Français, les Britanniques, les Japonais, les Américains, voire les Brésiliens se poser une telle question? Ils considéreraient que le seul fait de la poser ternirait le nom de leurs héros, minerait leurs légendes, affaiblirait leur esprit national.

L'existence même du Canada - ses langues, ses cultures, ses valeurs, son esprit de tolérance, sa façon de se comporter - représente une voix indépendante, différente et spéciale pour l'ensemble de la planète. En façonnant en toute liberté un pays uni, fondé sur le respect de la diversité, les Canadiens abordent avec une sensibilité particulière les problèmes qui se posent ailleurs dans le monde.

Si vous en voulez la preuve, demandez leur avis aux habitants de pays éloignés qui comptent sur nous. Demandez aux Chypriotes qui ont pu élever leurs enfants dans un climat de paix parce que nous sommes de garde. Demandez aux Éthiopiens et aux Bangladais, qui ont réussi, malgré une famine imminente, à nourrir leurs enfants. Demandez aux démocrates de la République fédérative tchèque et slovaque et du Chili pour qui nous avons toujours représenté une lueur d'espoir. Ou demandez encore aux Européens, pour qui le Canada représente une société qui possède la vitalité et l'énergie du Nouveau Monde tout en respectant les valeurs et les traditions de l'Ancien.

Comme celle de tous les autres pays, la politique étrangère du Canada repose sur la nécessité de protéger et de promouvoir les valeurs et les intérêts nationaux.

Le Canada a toujours cru qu'il avait intérêt à aider à la création d'un monde stable, pacifique et basé sur des valeurs humaines fondamentales. Nos efforts pour encourager la communauté internationale à adopter une attitude de modération et de tolérance et à respecter la primauté du droit puisent dans nos propres traditions.

Notre recherche de la sécurité politique et économique par l'entremise de systèmes multilatéraux fondés sur des règles reconnues n'est pas simplement une question d'intérêt personnel. Les Canadiens sont convaincus qu'un monde ainsi constitué servira aussi les intérêts de l'ensemble de la communauté internationale.

Par conséquent, il conviendrait peut-être davantage de se demander si le Canada, dans la poursuite de ses objectifs en matière de politique étrangère, a eu une influence véritable sur le bien-être des Canadiens et, ce faisant, s'il a influé de quelque façon sur le cours de l'histoire. À mon avis, nous pouvons répondre oui sans hésiter.

Les premières années de la politique étrangère du Canada ont vu l'élaboration graduelle d'une vision indépendante du monde, conçue par les Canadiens, pour servir les Canadiens plutôt que les intérêts impériaux.

Dans les premiers stades de cette évolution, nous avons commencé à prendre des décisions essentielles pour l'édification de notre pays, sur des questions allant de l'immigration et des douanes à la gestion de notre propre effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale. C'est en fait dans les tranchées boueuses et ensanglantées de cette guerre que nous avons eu l'occasion de faire nos preuves, que notre caractère a été défini de façon indélébile et que nous sommes parvenus à maturité en tant que peuple et en tant que nation.

Le Statut de Westminster était en fait une codification officielle, et méritée, de la réalité qui s'était établie pendant la première partie du siècle.

Nous étions alors uniques et différents, nous étions nous-mêmes. Nous étions le Canada, et rares étaient ceux à l'étranger qui doutaient de l'indépendance, de la maturité et de la légitimité de nos actions.

Pendant les années 30, le Canada a encore renforcé son individualité sur la scène internationale. Lorsque nous sommes de nouveau entrés en guerre, en 1939, la question de savoir qui avait pris la décision d'envoyer des soldats canadiens à l'étranger ne faisait aucune doute - il s'agissait sans équivoque d'une décision canadienne. Notre effort de guerre par rapport à notre population était sans égal. Fait extraordinaire, au lendemain de ce conflit, nous disposions de la quatrième machine militaire en importance du monde.

Toutefois, le militarisme n'était ni la leçon que nous voulions tirer, ni la vocation que nous avons choisi de suivre. Les souffrances, les pertes de vie et les atteintes à la dignité humaine que la guerre a infligées au monde nous ont amenés à raviver des objectifs et des visions déjà enracinés dans les valeurs canadiennes traditionnelles. Nous avons commencé ouvertement à promouvoir vigoureusement le multilatéralisme ainsi que le maintien de la sécurité par la création d'alliances. Nous avons réclamé l'établissement de systèmes commerciaux ouverts et libéraux et, avec le temps, nous avons joué un rôle de chef de file dans l'établissement d'accords internationaux garantissant le respect des droits fondamentaux de la personne.

Notre savoir-faire et nos succès militaires ont fait de nous des disciples de la paix.

Ceux qui nous ont fait sortir de la guerre et entrer dans la paix ont reconnu que, malgré notre puissance momentanée, nous n'avions ni l'importance ni l'inclination nécessaires pour être une grande nation militaire. Nous avons plutôt choisi d'assurer notre propre défense dans le cadre d'un engagement collectif plus large, et d'utiliser nos compétences et nos capacités pour aider à préserver la paix ailleurs. Pendant l'après-guerre, nous avons rapidement acquis une réputation enviée de gardien de la paix. Ce faisant, nous nous employions à promouvoir, sur la scène internationale, les valeurs sur lesquelles nous avons fondé notre propre pays.

Les historiens ont salué la nature «indépendante» de certaines importantes décisions prises par le Canada en matière de politique étrangère. La crise de Suez, en 1956, en est un exemple. Les mesures que nous avons prises au moment de la crise de Suez, à l'égard de la présence de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth et au chapitre de nos relations avec Cuba n'avaient pas pour seul but de prouver notre «indépendance». Nous avons pris ces mesures pour protéger les valeurs et les intérêts qui étaient, selon nous, en jeu et tout à fait conscients que nous pouvions influencer sur le cours des événements internationaux.

Les initiatives du Canada dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud remontent à l'époque de John Diefenbaker, et traduisent notre grande préoccupation en ce qui concerne les droits de la personne et la justice sociale que je continue d'exprimer à titre de présidente du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth. Notre position pleine de prévoyance à l'égard de la non-prolifération et des transferts d'armements au lendemain de la crise du Golfe et, tout récemment, notre insistance même auprès d'une communauté internationale réticente pour que la crise en Yougoslavie soit considérée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, voilà autant de faits récents qui montrent que la politique étrangère du Canada a divergé de celle de ses alliés traditionnels et qu'elle a eu une influence réelle sur le déroulement des événements.

Toutefois, nous ne cherchions pas à nous démarquer simplement pour être différents. Dans tous ces cas, nous agissions dans ce que nous considérons comme l'intérêt du Canada. Si c'est le renforcement de la règle de droit international qui a jusqu'ici le mieux servi cet intérêt, c'est parce que les Canadiens dans leur ensemble ont insisté pour que leurs valeurs soient projetées dans le monde extérieur. Il faut reconnaître que c'est grâce à eux que le Canada jouit d'une excellente réputation auprès de la communauté internationale et qu'il a réussi à faire de sa politique étrangère un objet de fierté nationale.

Si nous avons été en désaccord avec nos alliés lorsque nos valeurs et nos intérêts nous imposaient cette attitude, nous avons aussi été d'accord avec eux pour poursuivre des objectifs communs lorsque nos valeurs et nos intérêts proposaient des actions communes. De l'intervention collective menée pendant la guerre du Golfe à la lutte commune contre la tyrannie et le terrorisme, notre politique étrangère n'a pas été moins «indépendante» lorsque nous nous sommes rangés du côté de nos amis et alliés. Il aurait été plutôt étrange que nos intérêts ne coïncident jamais avec ceux qui ont les mêmes valeurs et traditions que nous.

Toutefois, le monde évolue trop rapidement pour que nous puissions nous appesantir sur le passé, aussi glorieux soit-il. Nous devons plutôt nous concentrer sur l'avenir, établir un ensemble approprié de politiques en vue d'assurer la stabilité et la prospérité au pays et, à terme, de créer un monde plus prévisible et plus sûr.

## Grandes tendances

La configuration du monde de l'après-Guerre froide est loin d'être fixée. Toutefois, certains contours émergent actuellement.

La répartition du pouvoir politique et économique dans le monde se transforme rapidement et devient plus diffuse. Les alliances traditionnelles entre États font place à de nouveaux alignements. Les principes fondamentaux de la démocratie et du respect des droits de la personne sont de plus en plus respectés dans la majeure partie du globe.

Toutefois, comme nous le savons tous, ces valeurs ne sont pas profondément implantées. Les vieilles haines couvent et se ravivent. Les événements en Yougoslavie, en Éthiopie, en Arménie, en Haïti et en Indonésie nous ont rappelé à tous quelles tragédies peuvent se produire lorsque sont bafoués les principes démocratiques fondamentaux et les droits de la personne, ou lorsqu'il n'est fait aucun cas des besoins fondamentaux de la population.

Comme toujours, la politique et l'économie sont intimement liées.

La concurrence internationale s'intensifie parallèlement à la multiplication des accords commerciaux régionaux. La création de cette nouvelle économie planétaire s'accompagne d'une mondialisation de la diffusion de l'information et de la culture. Les frontières ne font désormais plus obstacle à la diffusion des connaissances et à la compréhension mutuelle.

Les frontières nationales deviennent de plus en plus poreuses à mesure que s'allonge la liste des questions qui transcendent l'État-nation. Il ne fait guère de doute que les menaces pour l'environnement mondial, les pressions démographiques et migratoires ainsi que la prolifération des armements ne peuvent être examinées qu'à l'échelle multilatérale.

Dans un monde qui évolue aussi rapidement, quelles devraient être les orientations générales de la politique étrangère du Canada dans les années à venir? Permettez-moi de décrire les trois grands axes que nous envisageons à cet égard dans les années 90.

### La sécurité coopérative

Le premier de ces grands axes est le renforcement de la sécurité coopérative.

La guerre du Golfe, le conflit en Yougoslavie, le coup d'État en Haïti et la série de crises en Union soviétique nous rappellent avec force, et souvent de manière sanglante, la nécessité d'instituer un nouveau cadre international de stabilité afin de combler le vide stratégique laissé par la fin, bienvenue, de la Guerre froide.

Or, il ne saurait y avoir de nouvelle stabilité sans un élargissement du concept de sécurité. Le Canada englobe dans la notion de «sécurité coopérative» les menaces militaires traditionnelles, mais aussi d'autres problèmes, dont bon nombre n'ont aucune dimension militaire directe.

En acceptant cette notion élargie de la sécurité, le Canada sera plus dynamique et plus actif dans l'élimination des menaces transnationales à la sécurité, par exemple la prolifération des armements, le trafic de drogues, le terrorisme et les migrations clandestines. Il faut gérer ces menaces si nous voulons éviter qu'elles ne débouchent sur des interventions militaires. Nous sommes convaincus que l'adoption de régimes et l'institution de dialogues en matière de sécurité coopérative régionale - de l'Europe au Moyen-Orient, et dans le Pacifique - à partir d'une plus grande confiance et d'une meilleure compréhension, peuvent réduire le nombre et la gravité des menaces pesant sur la sécurité mondiale et accroître notre capacité de prévenir et de gérer les conflits.

Et le Canada est présent partout - à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à la phase multilatérale prochaine des pourparlers sur le Moyen-Orient et au sein de la communauté du Pacifique - où on se penche avec plus d'attention qu'auparavant sur la nécessité d'un meilleur dialogue et d'institutions plus efficaces.

Le Canada et d'autres pays reconnaissent aussi qu'il faut relever de toute urgence le défi des changements climatiques et des problèmes environnementaux planétaires qui en découlent, et penser déjà aux conséquences à long terme qu'ils peuvent avoir sur le plan de la sécurité. Nous devons également parer aux causes sous-jacentes qui engendrent le cercle vicieux de la croissance démographique débridée, du sous-développement et des migrations de masse.

Sur le plan de la sécurité militaire, l'initiative annoncée en février par le Premier ministre dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement a placé le Canada à l'avant-scène des efforts déployés par la communauté mondiale pour mettre un terme à la prolifération des armes de destruction massive et à la constitution d'arsenaux conventionnels excessifs. Ces idées, que certains pays et commentateurs ont d'abord jugées trop radicales et irréalistes, s'imposent, à peine dix mois plus tard, de façon remarquable et donnent le ton. Le Canada continuera de jouer un rôle très dynamique au sein d'organisations aussi diverses que les Nations Unies, l'Organisation des États américains (OEA), la CSCE, l'OTAN et le G-7 et de prôner la mise en place de régimes internationaux plus sévères pour juguler la prolifération des armements.

Le monde dispose déjà du cadre essentiel à l'institution d'un dialogue planétaire sur la sécurité coopérative - les Nations Unies. Il nous reste à renforcer ce cadre et à profiter de l'occasion qui nous est offerte pour faire mieux respecter la règle

de droit et les principes de sécurité collective que l'on retrouve dans la charte des Nations Unies.

Sous le parapluie des Nations Unies, le Canada poursuivra - et même élargira - ses efforts dans le domaine du maintien de la paix. Le Sahara occidental, le Cambodge, la Yougoslavie et peut-être même le Moyen-Orient, encore une fois, sont des points chauds où les compétences du Canada seront vraisemblablement requises. De gardien de la paix, l'Organisation des Nations Unies s'est transformée en artisan de la paix, et elle va même - comme on l'a vu au Cambodge - jusqu'à s'imposer comme architecte d'une nation. La communauté internationale, sous la pression du Canada et d'autres États, assume de plus en plus des fonctions - comme la supervision d'élections, la protection des réfugiés et même le développement d'institutions démocratiques - qui naguère encore étaient censées relever de la compétence exclusive des gouvernements nationaux.

#### **Prospérité, développement et environnement**

Le second grand axe de la politique étrangère du Canada pour les années 1990 consistera à créer ce qu'on pourrait appeler la «prospérité durable».

Notre prospérité est tributaire d'un régime commercial ouvert et libéral. Il ne saurait en être autrement, si l'on considère que quelque 30 p. 100 de notre Produit national brut (PNB) dépend des exportations. Le Canada est un pays où les salaires et les prix sont élevés, et pour maintenir sa prospérité, il doit améliorer la productivité et les compétences de sa main d'oeuvre. Nous devons élargir dès maintenant nos industries de demain à base de connaissances, en affinant nos compétences, en innovant davantage et en étant plus efficaces, tout en cherchant à améliorer l'accès aux marchés pour nos importantes exportations de ressources naturelles.

L'intégration des politiques étrangère, commerciale et nationale (sans oublier les considérations environnementales) doit être - et est - de plus en plus poussée. Nous assistons actuellement à une coordination et à une harmonisation internationales des politiques d'ordre économique, industriel et commercial, et nous devons prévoir les tendances à venir à cet égard si nous voulons nous ajuster en temps voulu et de manière efficace au phénomène permanent de la globalisation.

Sur le plan multilatéral, nos objectifs commerciaux sont clairs - succès de l'Uruguay Round, dégagement d'un consensus sur le financement des exportations et gestion des problèmes de la dette. Sur le plan régional, nous allons continuer d'avoir recours à des arrangements comme l'Accord de libre échange (ALE) et l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) pour servir, avec efficacité et rapidité, nos intérêts en matière de commerce et d'investissement. Nous allons appliquer avec vigueur le nouvel ordre du jour de la politique commerciale - investissements,

commerce des services, protection de la propriété intellectuelle - afin d'aider l'industrie canadienne à devenir plus concurrentielle.

Mais cette prospérité que nous recherchons doit aussi être durable. Notre bien-être économique, notre niveau et notre qualité de vie dépendent de notre capacité à protéger l'environnement et ses ressources, non seulement pour nous-mêmes, mais également pour les générations à venir.

Trouver un juste milieu entre les impératifs économiques et environnementaux pour assurer un développement durable constituera un défi pour les pays aussi bien développés qu'en développement. La diversité des conditions économiques, l'adoption de pratiques de développement durable et le partage multilatéral des ressources et des responsabilités mondiales exigeront de nouveaux régimes de coopération internationale, et cela ne sera pas facile, compte tenu de la disparité des intérêts en jeu.

#### Renforcement de la démocratie et respect des valeurs humaines

Le troisième grand axe de la politique étrangère du Canada, qui est peut-être le plus complexe, concerne le renforcement de la démocratie et le respect des valeurs humaines.

La nouvelle tendance à l'acceptation de valeurs démocratiques universelles, qui se fait jour à l'échelle internationale, est loin d'être vraiment implantée. Aujourd'hui, Journée internationale des droits de la personne, nous tenons à souligner que nos actes et les instruments politiques dont nous disposons, notamment l'aide au développement, continueront d'appuyer et de favoriser cette tendance.

Dans le discours qu'il a prononcé au début de l'automne à l'Université Stanford, le Premier ministre n'a laissé aucun doute quant à l'appui qu'il accorde aux nouvelles démocraties. Il a en effet déclaré que «nous devons reconnaître que chaque personne possède certains droits fondamentaux et nous rendre compte que la communauté internationale doit parfois intervenir pour défendre ces droits». En annonçant une série de mesures visant à appuyer le développement démocratique et économique dans toute la région de l'Europe centrale et orientale et de l'ancienne URSS, le Premier ministre a défini l'énormité du défi que devront relever le Canada et le monde entier. «La tâche qui nous attend en Europe de l'Est, en Afrique et ailleurs - est colossale; elle consiste à créer une communauté de valeurs démocratiques universelles.»

Le progrès ne s'accomplit pas sans heurts. Même lorsque la démocratie est en plein épanouissement, son éclosion peut être très fragile.

Cet équilibre délicat nous a poussés à réagir rapidement au renversement inacceptable du processus démocratique en Haïti. Il a dicté notre réaction positive aux changements qui se produisent en Afrique du Sud. Et il nous a incités à créer, par l'entremise de

l'OEA, du Commonwealth et de la Francophonie, des mécanismes permettant d'implanter solidement et de soutenir le processus et la tradition démocratiques.

À l'occasion du Sommet du Commonwealth, en octobre, le Premier ministre a fait remarquer que depuis 1987, les droits de la personne sont un élément concret dont le gouvernement du Canada tient compte dans l'examen annuel de sa politique d'aide au développement. Et il a été plus loin en déclarant : «Pour le Canada, la voie est claire : il orientera de plus en plus son aide au développement vers les pays qui respectent les droits fondamentaux et les libertés individuelles de leurs peuples».

Notre position est claire et nette. Le Canada n'hésitera pas à refuser d'aider des régimes despotiques, corrompus et agressifs qui se servent de leur pouvoir pour opprimer leur propre peuple.

Certains éléments de la nouvelle politique du Canada à l'appui des principes de bon gouvernement, et plus particulièrement des droits de la personne, n'ont pas été bien compris. Nous n'avons nullement l'intention de punir les plus pauvres parmi les pauvres pour les politiques d'oppression que mènent les dirigeants des régimes dictatoriaux. Nous voulons, au contraire, utiliser tous les moyens de pression politique dont nous disposons, entre autres l'aide au développement, pour orienter la tendance mondiale vers le bon gouvernement.

Pour bon nombre de gens, le concept de bon gouvernement est loin d'être clair. Alors que le respect des droits de la personne et l'engagement à l'égard des principes et des institutions démocratiques sont des éléments clés de ce que j'appelle le bon gouvernement, le concept en lui-même est bien plus large. Le bon gouvernement accorde aussi suffisamment d'importance aux programmes sociaux fondamentaux, limite ses dépenses militaires et oriente son pays vers une économie libérale, raisonnable.

C'est là une question de principe grave et complexe. Les programmes d'aide impliquent des engagements à long terme; on ne peut pas à volonté les instaurer ou les supprimer. Les décisions à prendre sont de nature délicate et ont des conséquences de grande portée.

Nous avons l'intention d'utiliser tous les moyens de pression politiques dont nous disposons pour arriver à ce que des progrès continus soient réalisés en vue de l'instauration de sociétés démocratiques dotées d'une économie viable. En ce qui concerne l'aide au développement, cela signifierait peut-être une réorientation de notre aide pour veiller à soutenir les groupes qui oeuvrent pour la démocratie, ou ceux qui révisent les codes juridiques. Nous avons, par exemple, prêté des spécialistes et des juges à d'autres pays, de la Namibie à l'Europe centrale en passant par Hong-Kong, pour les aider à mettre sur pied des systèmes juridiques démocratiques et à implanter solidement les droits et libertés fondamentaux.

C'est également sur ces principes que se fondent nos efforts en vue de résoudre les questions complexes découlant de la désintégration de l'Union soviétique. À titre de membre du G-7, nous devons assumer un rôle bien précis. Nous avons été, et resterons, au premier rang des efforts visant à assurer une transition pacifique et raisonnable dans l'ancienne Union soviétique et dans les républiques qui, comme en Ukraine, deviennent des intervenants autonomes et prennent la place qui leur revient sur la scène internationale.

Notre objectif est d'attirer ces sociétés dans le monde des économies libérales démocratiques, en les aidant vraiment à accomplir de vraies réformes et en gardant toujours à l'esprit les principes de bon gouvernement qui, selon nous, sont essentiels pour que la transition se fasse de façon stable et pacifique.

Les activités que nous avons déjà entreprises et que nous poursuivons dans les États baltes et à l'appui de la transformation de la Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque et de la Hongrie en des démocraties pluralistes aux économies libérales, ainsi que nos activités parallèles en Amérique latine, découlent toutes de ce même objectif.

#### Thèmes et priorités

Renforcer la sécurité coopérative, créer une prospérité durable et garantir la démocratie et le respect des valeurs humaines, voilà les grands axes de la politique étrangère que nous avons l'intention de suivre au cours des prochaines années.

Le Canada est au premier plan des efforts consentis à l'échelle internationale dans bon nombre de ces secteurs, surtout en matière de contrôle des armements, de droits de la personne et d'environnement. Nous faisons oeuvre de pionniers en élaborant des politiques qui répondent à de nouveaux impératifs. Toute nouvelle entreprise connaît des difficultés et des incertitudes, qu'il s'agisse d'encourager le Fonds monétaire international (FMI) à remplir son engagement à l'égard du bon gouvernement ou de négocier de nouveaux accords en matière environnementale, tels que l'Accord sur les pluies acides signé avec les États-Unis.

Je ne me fais pas d'illusions et ne prétend pas qu'en élaborant ces vastes principes directeurs et les priorités particulières qui en découlent, le Canada se trouvera en quelque sorte à l'abri des caprices d'un monde souvent imprévisible. Et je ne crois pas non plus que les nouveaux dossiers qui requièrent notre attention pourront se régler facilement et avec rapidité. Je crois, cependant, que le Canada et la politique étrangère canadienne auront des objectifs plus précis et pourront agir plus rapidement dans l'intérêt national lorsque des événements imprévisibles se produiront.

Le fait que leur pays mène une politique étrangère indépendante est depuis longtemps une source de fierté pour tous les Canadiens.

Cela a été en soi une force d'intégration importante contribuant à l'unité même de notre nation.

À l'avenir, la communauté internationale continuera de s'attendre à ce que le Canada manifeste sa présence et sa participation de façon active. Le reste du monde connaît bien et apprécie fort l'influence positive qu'une politique étrangère canadienne cohérente et unifiée a eue sur la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde. Les Canadiens aussi s'attendent à ce que leur grand pays continue de jouer un rôle actif et indépendant sur la scène mondiale.

Nous ne pourrions répondre à ce que l'on attend de nous que si notre pays reste fort et uni.

Et, selon moi, c'est pour cette raison que l'on verra réapparaître la disposition naturelle des Canadiens à la tolérance. Nous avons surmonté la division dans le passé. Nous nous sommes rendus compte que les valeurs et les intérêts que nous avons en commun et qui nous lient sont bien plus importants que ceux qui menacent de nous diviser. Ces principes, ainsi que la détermination et la compétence dont nous avons fait la preuve sur le plan international, porteront sûrement leurs fruits au pays.

Avons-nous exercé une influence? Cela ne fait aucun doute. Exercerons-nous une influence à l'avenir? Il le faut.

À mesure que nous progressons dans le processus de renouvellement constitutionnel de notre pays, il importe de se rappeler que les succès et les réalisations du Canada à l'échelle internationale n'auraient pas été possibles si notre pays n'avait pas été uni. Notre degré de prospérité, notre grand respect des droits de la personne et des libertés, la diversité même que l'on nous envie tant dans le monde entier n'auraient pas été possibles si notre pays n'avait pas été uni.

Vous allez débattre de ces questions au cours des deux prochains jours, mais je suis, pour ma part, absolument convaincue que, grâce à notre politique étrangère, nous avons exercé et nous exercerons encore une influence sur le cours de l'histoire humaine, et, ce qui est tout aussi important, sur le bien-être individuel et collectif de tous les Canadiens.